

Synthèse des comptes de la paroisse Saint Paul - Sainte Jeanne d'Arc - Année 2015

DÉPENSES COURANTES	Montant €
Travaux et investissements	5 623
Coûts des locaux paroissiaux	40 141
Impôts et taxes	14 062
Assurance	2 723
Eau	2 075
Électricité - Gaz	21 280
Fuel	
Autres charges d'exploitation	20 477
Produit entretien, outillage, fournitures	1 997
Fournitures de culte	1 848
Achats rétrocedés	1 143
Entretien immobilier	4 865
Maintenance - Entretien mobilier	3 436
Abonnements	638
Déplacements - Missions - Réceptions	588
Manifestations organisées	109
Poste - Téléphone - Banque - Audiovisuel	1 816
Annonces et publications	1 241
Autres charges et personnel AD	2 796
Quêtes et casuel reversés au diocèse	20 242
TOTAL DÉPENSES COURANTES	86 483

RECETTES COURANTES	Montant €
Cessions, prestation, subventions	1 534
Quêtes et casuel restant à la paroisse	28 376
Quêtes paroissiales	17 938
Quêtes chauffage	2 232
Quêtes impérées	877
Casuel restant à la paroisse	7 329
Autres produits	42 690
Dons et produits divers	2 749
Revenus locatifs (y c charges)	14 664
Participations prêts de salles	3 600
Participations CCU	8 626
Participations Catéchèse-Aumôneries	
Participations Oratoriens	9 445
Manifestations organisées (marché de Noël)	3 606
Produits financiers	7 654
Intérêts sur compte dépôt	7 540
Revenus de CCP compte pivot	114
Quêtes et casuel à reverser au diocèse	20 242
TOTAL RECETTES COURANTES	100 497

Soit un résultat courant bénéficiaire de : 14 014 €

Commentaires sur les comptes de la paroisse Saint Paul - Sainte Jeanne d'Arc - Année 2015

En 2015 a été mise en place la comptabilité unique pour la paroisse, issue des deux comptabilités de Saint Paul et de Sainte Jeanne d'Arc. Cette année de rodage doit permettre d'assurer sereinement les années suivantes.

La balance courante fait apparaître un résultat bénéficiaire de 14 014 €, en régression sur 2014 (23 133 €) :

- baisse des revenus locatifs (un appartement du vicariat quitté à mi-année, l'autre en fin d'année)
- baisse des quêtes, casuels et honoraires de messes
- baisse des produits financiers
- hausse des coûts des locaux paroissiaux.

Le marché de Noël représente une recette significative (un quart du bénéfice courant).

Rappelons que les quêtes, le casuel et les honoraires de messes représentent plus de 48 % des recettes, ce qui en montre le caractère essentiel pour la vie de la paroisse.

Hors dépenses courantes, la paroisse a réglé en 2015 plus de 110 000 € de travaux de mise aux normes de la salle Chauvin réalisés en 2014.

Pour 2016 les revenus locatifs diminueront encore, et des travaux de réaménagement de l'un des appartements seront très certainement à envisager.

Quelques opérations envisagées pour 2016 : amélioration de l'éclairage dans l'église Saint Paul ; aménagements pour l'accessibilité aux handicapés ; réflexion sur l'aménagement des abords à Saint Paul ; mise aux normes du paratonnerre à Saint Paul ; relevage de l'orgue de Saint Paul ; réfection du porche de Sainte Jeanne d'Arc.

*Un grand merci aux bénévoles qui veillent à la propreté, à l'entretien
et au bon fonctionnement des locaux et de leur environnement.*